

DEMANDE D'OPINION

Mercredi 27 février 2019, 19 h
2, rue Monseigneur-Marc-Leclerc
Salle Espace Saint-Grégoire

L'Arrondissement de Beauport consulte votre conseil de quartier sur deux projets de modifications au Règlement d'urbanisme relativement à l'adoption d'un plan de construction pour un projet de développement commercial sur une partie du lot 6 252 119 situé sur la rue des Pionnières-de-Beauport (R.C.A.5V.Q. 218 et 219).

La modification proposée vise à permettre la construction de deux bâtiments commerciaux d'un étage qui comprendraient :

- un dépanneur (environ 280 mètres carrés);
- un poste d'essence de quatre pompes;
- un restaurant (environ 290 mètres carrés);
- trois autres locaux dont l'usage reste à déterminer.

Étant donné que les usages et les normes prescrites actuellement dans la zone 53121Mb ne permettent pas la réalisation de ce projet, il est proposé d'adopter un plan de construction pour le lot 6 252 119 afin de prévoir des exigences particulières uniquement pour ce projet, sans avoir à modifier les normes prescrites pour le reste de la zone.

DEMANDE D'OPINION

Mercredi 27 février 2019, 19 h
2, rue Monseigneur-Marc-Leclerc
Salle Espace Saint-Grégoire

L'Arrondissement de Beauport consulte votre conseil de quartier sur deux projets de modifications au Règlement d'urbanisme relativement à l'adoption d'un plan de construction pour un projet de développement commercial sur une partie du lot 6 252 119 situé sur la rue des Pionnières-de-Beauport (R.C.A.5V.Q. 218 et 219).

La modification proposée vise à permettre la construction de deux bâtiments commerciaux d'un étage qui comprendraient :

- un dépanneur (environ 280 mètres carrés)
- un poste d'essence de quatre pompes;
- un restaurant (environ 290 mètres carrés);
- trois autres locaux dont l'usage reste à déterminer.

Étant donné que les usages et les normes prescrites actuellement dans la zone 53121Mb ne permettent pas la réalisation de ce projet, il est proposé d'adopter un plan de construction pour le lot 6 252 119 afin de prévoir des exigences particulières uniquement pour ce projet, sans avoir à modifier les normes prescrites pour le reste de la zone.

DEMANDE D'OPINION

Mercredi 27 février 2019, 19 h
2, rue Monseigneur-Marc-Leclerc
Salle Espace Saint-Grégoire

L'Arrondissement de Beauport consulte votre conseil de quartier sur deux projets de modifications au Règlement d'urbanisme relativement à l'adoption d'un plan de construction pour un projet de développement commercial sur une partie du lot 6 252 119 situé sur la rue des Pionnières-de-Beauport (R.C.A.5V.Q. 218 et 219).

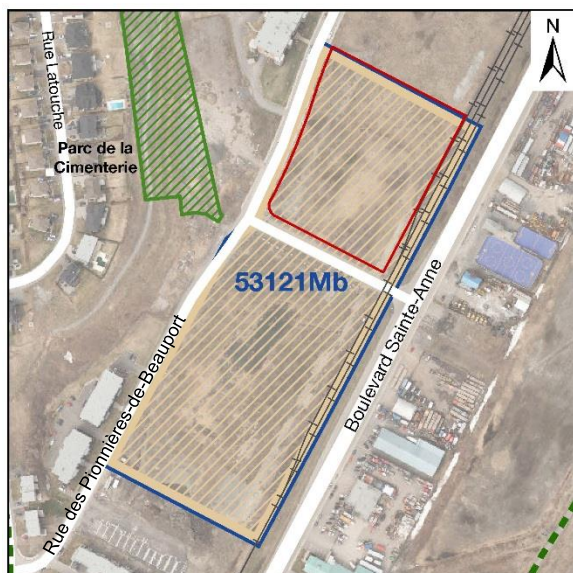
La modification proposée vise à permettre la construction de deux bâtiments commerciaux d'un étage qui comprendraient :

- un dépanneur (environ 280 mètres carrés)
- un poste d'essence de quatre pompes;
- un restaurant (environ 290 mètres carrés);
- trois autres locaux dont l'usage reste à déterminer.

Étant donné que les usages et les normes prescrites actuellement dans la zone 53121Mb ne permettent pas la réalisation de ce projet, il est proposé d'adopter un plan de construction pour le lot 6 252 119 afin de prévoir des exigences particulières uniquement pour ce projet, sans avoir à modifier les normes prescrites pour le reste de la zone.

Propriété visée : 

Lot 6 252 119, rue des Pionnières-de-Beauport



Déroulement de la rencontre :

1. Présentation du projet
2. Questions et commentaires du public
3. Recommandation du conseil de quartier au conseil d'arrondissement de Beauport qui prendra la décision.

Où se procurer la documentation ?

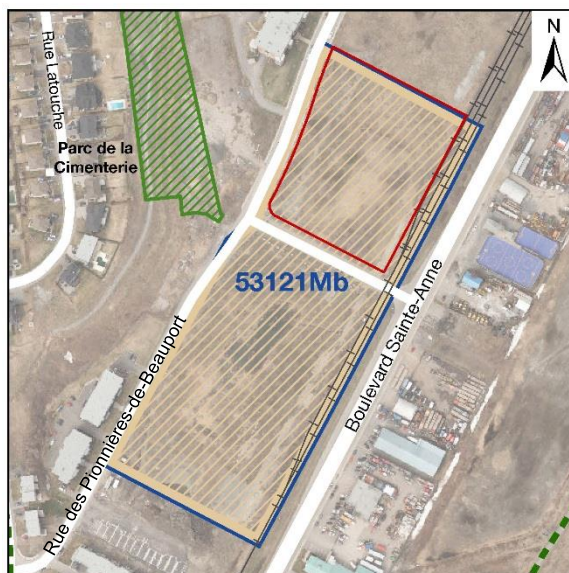
- Au bureau d'arrondissement
10, rue Hugues-Pommier
- Sur Internet :
ville.quebec.qc.ca/conseilsdequartier

Renseignements :

Hélène St-Pierre, conseillère en consultations publiques : 418 641-6501, poste 3341
helene.st-pierre@ville.quebec.qc.ca

Propriété visée : 

Lot 6 252 119, rue des Pionnières-de-Beauport



Déroulement de la rencontre :

1. Présentation du projet
2. Questions et commentaires du public
3. Recommandation du conseil de quartier au conseil d'arrondissement de Beauport qui prendra la décision.

Où se procurer la documentation ?

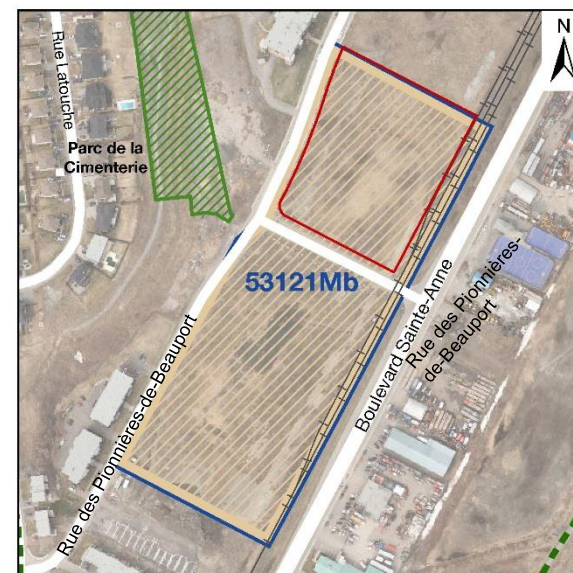
- Au bureau d'arrondissement
10, rue Hugues-Pommier
- Sur Internet :
ville.quebec.qc.ca/conseilsdequartier

Renseignements :

Hélène St-Pierre, conseillère en consultations publiques : 418 641-6501, poste 3341
helene.st-pierre@ville.quebec.qc.ca

Propriété visée : 

Lot 6 252 119, rue des Pionnières-de-Beauport



Déroulement de la rencontre :

1. Présentation du projet
2. Questions et commentaires du public
3. Recommandation du conseil de quartier au conseil d'arrondissement de Beauport qui prendra la décision.

Où se procurer la documentation ?

- Au bureau d'arrondissement
10, rue Hugues-Pommier
- Sur Internet :
ville.quebec.qc.ca/conseilsdequartier

Renseignements :

Hélène St-Pierre, conseillère en consultations publiques : 418 641-6501, poste 3341
helene.st-pierre@ville.quebec.qc.ca